

Cadre réservé à l'instruction

Date de réception de la fiche-action :
Date de dépôt sur Euroagora :
Pilote associé :

FICHE ACTION

A compléter et retourner par courriel à : perseval.gip@ac-lille.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et qualité du responsable de la structure : **Mme O. DAMBRICOURT**
Dénomination complète de la structure : **Référente FOQUALE Artois Ternois**
Adresse : **60 Avenue des Frères Davion**
Ville : **62450 BAPAUME**
Téléphone : **03.21.07.11.10**
Courriel : **ce.0620030w@ac-lille.fr**
Courriel du gestionnaire le cas échéant : **int.0620030w@ac-lille.fr**

Référent de l'action :

Nom : **DAMBRICOURT Odile**
Fonction : **Proviseure**
Téléphone : **03.21.07.11.10**
Courriel : **ce.0620030w@ac-lille.fr**

PREAMBULE

PERSEVAL – Persévérance scolaire dans l'Académie de Lille est un projet - cadre dont la vocation est de **promouvoir des actions et dispositifs favorisant l'intégration scolaire et visant à prévenir le décrochage scolaire.**

Ces actions et dispositifs doivent s'intégrer dans **une démarche qualité basée sur 4 principes** : synergie entre les acteurs, innovation pédagogique, évaluation et suivi, diffusion et partage des ressources.

Les membres de la communauté éducative doivent en être les auteurs et les acteurs principaux. Le cas échéant, les partenaires extérieurs n'arrivent qu'en appui à la réalisation du projet.

INTITULE DE L'ACTION :

ECOUTE ET COACHING.....

Résumé de l'action (5 lignes maximum)

Prévention du décrochage : suite à la formation des référents décrocheurs du bassin à l'Ecoute active, il s'agit de renforcer leurs compétences et d'y ajouter celles du coaching afin d'améliorer l'accompagnement des élèves décrocheurs. L'écoute est une posture de l'instant en présence à l'autre. L'accompagnement (coaching) s'inscrit dans une temporalité.

CONTEXTE

- **Présenter le contexte local et les besoins auxquels répond l'action**

Action de prévention à l'intention des référents de décrochage pour lutter contre le décrochage scolaire.

Difficulté sur le territoire de rentrer en contact avec les décrocheurs qui ne répondent plus aux sollicitations, qui ne se déplacent pas.

Proposition de travailler en amont afin de « prévenir » le décrochage.

Les référents décrochage du bassin ont suivi une formation à « l'Ecoute active » en 2017. Ce module était ambitieux quant aux compétences à développer, les échanges ont été très riches, il s'avère nécessaire d'envisager un module 2 afin de renforcer ces compétences et d'aborder la notion de coaching pour améliorer l'efficacité de l'accompagnement des élèves en passe de décrocher.

En effet, il s'agit de créer les conditions d'une prévention pertinente afin de réduire le décrochage scolaire où comment, dans le contexte du système scolaire tel qu'il est, créer du lien, développer la confiance pour accompagner le jeune dans son parcours scolaire et d'orientation et plus particulièrement dans cette action auprès des jeunes en retrait et en rejet du système actuel.

- (pour les EPLE) Préciser à quel axe du contrat d'objectif ou du projet d'établissement l'action se réfère

Priorité académique : lutte contre le décrochage

❖ PRESENTATION DE L'ACTION

- **S'agit-il d'une action nouvelle : OUI / NON**

En cas de reconduction, préciser :

Suivi et développement de la formation menée en 2016/2017

-> date de première mise en place : **12 Janvier 2017**

-> financements mobilisés (financeur et montant) : **2172.80**

- **Objectifs opérationnels poursuivis**

1 Améliorer l'accueil des élèves dans les EPLE

2 Créer des conditions d'accueil / d'écoute favorisant la relation afin de maintenir le lien entre le jeune et l'école.

3 Construire la confiance entre le jeune et l'adulte. La confiance est l'élément déterminant de l'accompagnement

■ **Changements/résultats attendus**

- Développer chez les référents décrochage la posture professionnelle d'écoute.
- Passer de l'écoute active à l'accompagnement et l'élaboration d'un engagement (construction du sens pour le jeune).
- Diminuer le nombre de décrocheurs qui rompent le lien

■ **Description de l'action**

Dans cette rubrique, vous vous attacherez à préciser les modalités pédagogiques de l'action : quels apprentissages et quelles compétences seront travaillés ? Comment ces dernières seront-elles évaluées ? Vous expliquerez également de façon concrète comment l'action sera mise en œuvre, en détaillant par sous-actions le cas échéant.

Pour vous aider à mieux développer l'écriture pédagogique de l'action, nous vous encourageons vivement à échanger avec l'inspecteur référent de votre établissement ou avec l'IEN de circonscription.

- **Durée global 14h : 4 demi-journées de 3h30, soit un total de 14h00 de formation pour 1 groupe de 20 personnes : cette formation propose des mises en situation, de l'analyse de situations, des travaux pratiques et ne peut être dispensée face à 40 personnes.**
- **Les apports théoriques se font au regard des problématiques rencontrées par les participants lors des temps d'écoute et d'accompagnement des jeunes. C'est une formation à caractère expérientiel, à savoir qu'elle s'appuie sur les expériences rencontrées par les participants, leur vécu de la situation d'entretien réalisé, l'analyse de la situation et les effets perçus sur eux et les jeunes.**

Compétences visées par la formation : Former à la posture de l'accompagnement

La compétence savoir mener un entretien d'écoute active ayant été posée leur de la formation année 1, sur cette deuxième année nous l'intégrons au suivi dans la durée,

c'est à dire le passage d'un entretien d'écoute active à une succession d'entretiens structurés dans le temps. Il s'agit d'amener le jeune à s'engager dans une série de rencontres qui vont lui permettre de cheminer vers une conscientisation indispensable à l'entrée dans une démarche de projet. De manière concrète il s'agit pour le référent décrochage

- - Poser un calendrier de rencontres.
- - Accompagner le jeune vers une structuration de son projet.
- - Synthétiser à chaque point étape (rencontre) et fixer avec le jeune un ou des objectifs concrets à atteindre pour la rencontre suivante.
- - Accepter les phases d'incertitude du jeune, les avancées et les reculs qui interagissent pendant le temps de la structuration du projet.
- - Orienter le jeune vers des spécialistes (si besoin).

Effets visés par cette formation :

- Sur les participants : l'accompagnement, au-delà des outils techniques, est avant tout une posture qui, prenant appui sur les compétences de l'écoute active, participe au développement d'une conscience et connaissance de soi qui facilitent la régulation des émotions, améliorent les relations interpersonnelles et permet à celui qui est accompagné (le jeune) d'avancer sur la conscience de soi et des situations vécues (approche maïeutique) et ainsi faire émerger les potentialités cachées du jeune indispensable à l'engagement dans une démarche de projet.
- Sur les jeunes à profil décrocheur : prévenir d'une situation qui peut mener le jeune à passer de la rupture partielle avec le système au décrochage et ses effets négatifs sur la personne du jeune (perte du lien social, basculement dans les conduites à risque, errance affective etc...)
- Sur les jeunes plus globalement : amélioration des relations entre jeunes et adultes par la régulation efficiente des situations de tension et de conflits. Un des effets indirects dans le temps et non des moindres étant une amélioration des relations globales entre jeunes et adultes au sein des établissements.

■ **Calendrier de l'action**

Préciser la date de début et la date de fin de l'action

Début : 14 novembre (3h30 - matin)

Dates de rencontres proposées, des rencontres de trois heures 30mn à quatre reprises

mardi 14 novembre 2017 (8h30-12h00)
mercredi 6 décembre 2017 (8h30-12h00)
jeudi 1 février 2018 (8h30-12h00)
mardi 20 mars 2018 (8h30-12h00)

■ **Public cible**

Définir le public cible (*élèves, parents, personnels...*) :

- Référents décrocheurs du bassin 10

Précisez les caractéristiques du public cible :

Pour les élèves, expliquer sur quel(s) critère(s) ils seront identifiés en termes d'exposition au risque de décrochage scolaire

- Adultes volontaires

Comment le public est-il repéré et sélectionné :

- Interne au chef d'établissement dans son EPLE

Nombre estimé de participants sur la durée totale de l'action :

20 personnes

■ **Moyens nécessaires à la réalisation de l'action**

Personnels mobilisés à l'interne (*préciser leur fonction et leur statut*) :

Direction du CIO

Partenaires (préciser lesquels, si possible leur statut, les modalités et la plus-value attendue du partenariat)

- M. BARBRY Raymond- AGEPS

Moyens matériels nécessaires à la réalisation de l'action :

1 Salle dans un lycée

■ Aspects innovants de l'action

- Travail sur l'écoute – l'empathie, la congruence
- La posture de l'accompagnateur
- La temporalité et l'incertitude dans la démarche d'accompagnement.

■ Productions ou livrables attendus

(Exemples : ressources pédagogiques, livrets, photos, vidéos, blog, exposition...)

Important : les productions générées par l'action sont la propriété de Perseval et feront l'objet d'une valorisation et d'une diffusion sur le site académique

❖ SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

- Dans le cas où l'action cible des élèves, identifier la personne responsable du suivi des participants (Nom-prénom, fonction, courriel)
- Personne en charge de l'évaluation de l'action (Nom-prénom, fonction, courriel)
M BARBRY

■ **Indicateurs de réalisation et de résultat**

Dans le cas où l'action cible des élèves, des indicateurs PERSEVAL devront obligatoirement être pris en compte

<i>Indicateurs de réalisation</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
<p><i>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</i> Assiduité ou Nombre d'entretiens/rencontres pour les actions relevant d'un suivi individuel</p> <p><i>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur) :</i> Dans le temps de la formation (cf le calendrier) et à partir de la rencontre 2, nous débuterons par un point étape qui est une <u>évaluation formatrice</u> (appropriation par les participants des indicateurs et critères d'évaluation) du dispositif et de ses effets sur les participants au fur et à mesure de l'avancée du dispositif.</p> <p><i>Il s'agira d'identifier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'entretiens réalisés, • Les effets observés sur les jeunes, • Les effets perçus par les référents (auto-évaluation). • Les caractéristiques des décisions prise en synthèse de l'entretien (démarche spécifique du coaching). <p>En fin de formation une synthèse de cette évaluation formatrice sera communiquée</p>	<p><i>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</i> Taux de poursuite d'études -> au terme de l'action Valeur cible à compléter : Nombre d'entretiens durant le processus de formation /référent : Nombre de suivi individualisé engagé (coaching) / référent : Nombre de jeunes en situation de raccrochage : -> à 6 mois Valeur cible à compléter : Nombre de suivi individualisé engagé (coaching) / référent : -> à 12 mois Valeur cible à compléter : Nombre de suivi individualisé engagé (coaching) / référent :</p> <p><i>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur en fonction des résultats attendus et en précisant une valeur cible à atteindre) :</i></p> <p><i>Un questionnaire sera proposé aux jeunes qui sont entrés dans une démarche d'accompagnement (coaching) sur les effets de ce dernier. Visant :</i> l'estime de soi, la relation référent/jeune, leur projet, l'intérêt de leur engagement dans cet accompagnement.</p>

❖ **COMMUNICATION**

- Expliquer de quelle manière sera assurée l'information relative au cofinancement européen de l'action auprès des bénéficiaires, intervenants et partenaires

Information donnée aux EPLE, aux participants, notifiée sur les documents supports

❖ **PRISE EN COMPTE DES TROIS PRIORITES TRANSVERSALES**

- **Priorité 1 : égalité filles / garçons**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

- **Priorité 2 : non discrimination / égalité des chances**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

L'action vise l'amélioration de l'accueil des jeunes avec pour conséquences un meilleur traitement de l'égalité des chances

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

- **Priorité 3 : développement durable**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

❖ **BUDGET PREVISIONNEL**

Dépenses de personnels (1)	Statut de l'intervenant, type d'activités prévues et nombre d'heures	Montant des dépenses
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)	<i>Renseigner 1 ligne par personne</i>	
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)		
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)		
	Sous total 1 :	- €
Dépenses de fonctionnement	Nature des dépenses prévues	Montant des dépenses
<i>Achats et fournitures (administratives, scolaires et pédagogiques)</i>	0,00	0,00
<i>Déplacement, repas, hébergement (hors élèves)</i>	<i>Frais de déplacement : 30 kilomètres aller/retour 4 allers/retours x 12,00 euros</i>	48,00
<i>Autres (location de matériel, documentation) :</i>		
	Sous total 2 :	48,00 €
Prestations externes	Nature de la prestation prévue	Montant des dépenses
<i>Prestation 1* :</i> M. BARBRY...	Prestation formateur 14heures X 75,00 euros	1050,00
<i>Prestation 2* :</i>		
<i>Prestation 3* :</i>		
	Sous total 3 :	1 050,00 €
Dépenses liées aux participants (élèves)	Nature des dépenses prévues	Montant des dépenses
<i>Transport</i>		
<i>Restauration - Frais d'accueil des familles</i>		
<i>Autres (sorties culturelles, sportives...):</i>		
	Sous total 4 :	- €

(1) : A l'exception des actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, les intervenants sont rétribués sur base de vacations horaires dont le taux est fixé par le GIP/FCIP en fonction de l'activité (*consulter la fiche sur les taux de vacations en annexe*)

Si action MLDS :

- Accompagnement CMLDS sollicité (exprimé en heures CMLDS) :
- Nombre d'heures d'enseignement (HE) sollicitées :

Taux des vacances appliqués aux intervenants concourant à la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans le dispositif PERSEVAL

Rémunération (brut de l'heure)	Typologies d'activités
36.00 €	<ul style="list-style-type: none"> ✓ face à face pédagogique ✓ ingénierie de formation
28.00 €	<ul style="list-style-type: none"> ✓ tutorat ✓ accompagnement de parcours
18.00 €	<ul style="list-style-type: none"> ✓ prospection ou suivi de stage

A NOTER :

- Un contrat de vocation sera établi par le GIP/FCIP pour chacun des intervenants (internes ou externes à l'Education Nationale).
- S'agissant de personnels de l'Education Nationale, une demande de cumul d'activités devra être présentée au service de gestion.

CONTACT :

- Pour toute question portant sur la rémunération des vacances, vous pouvez contacter le GIP/FCIP par mail à l'adresse suivante :

perseval.gip@ac-lille.fr



PERSEVAL est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «emploi et inclusion» 2014-2020